



Décembre 2021



SUD

revendique

- Une prime de **1 000 € pour tous** et **2 000 € pour les salaires inférieurs à 2 000 € nets.**
- Une augmentation générale pour tous de **3.5 %.**
- Une augmentation supplémentaire pour tous les salaires inférieurs à **2 000 € nets mensuel.**

À GRV la mobilisation et la concertation ont permis une première compensation et un engagement sur l'amélioration des conditions de travail.

**Foyennes
fêtes
à tous !**



Compensation de 400 € pour les salariés de GRV !



Les 19 et 20 décembre 2021, les salariés du site des Cravanches se sont mobilisés massivement avec un taux de participation record à la grève en particulier sur toute la journée de dimanche. **Lundi 20 décembre, SUD a rencontré la Direction locale et nationale** afin de partager les revendications sur l'amélioration des conditions de travail, de la nécessité à modifier la politique salariale particulièrement injuste depuis des années et enfin de la faible redistribution de la prime (PPA). En résumé, à force de prioriser les plus hautes rémunérations, Michelin creuse les inégalités année après année à cause de sa politique salariale inéquitable ! Après presque deux heures de réunion, la Direction locale n'était pas en capacité de répondre favorablement à nos demandes et nous a proposé une réunion le lendemain.

Mardi 21 décembre 2021, Florent Maraval, Chef du personnel de GRV, annonce :

- Une prise en compte par la Direction Michelin dans le cadre des négociations salariales les 18 et 19 janvier 2022, des conséquences de l'évolution de l'inflation avec la baisse de notre pouvoir d'achat !
- Un engagement de co-construire, dès le début de l'année 2022, une prime de rémunération variable avec un mécanisme différent qui consolide les résultats journaliers.
- Une prime de 400 € que SUD considère comme une compensation au titre d'un nouveau calcul pour l'année 2021 en fonction du présentisme.

Pour SUD, c'est une première avancée.

Nous tenons à remercier tous les salariés qui se sont mobilisés !

Maintenant, il faut continuer nos différentes actions dans le cadre des prochaines négociations annuelles obligatoires en commençant par signer notre pétition en ligne : <http://www.leslignesbougent.org/petitions/salaries-michelin-tout-augmente-sauf-nos-salaires-5453/>



Lundi 20 décembre, la Direction de l'entreprise a répondu au courrier de notre Organisation Syndicale SUD en affirmant qu'elle tiendrait compte dans le cadre des futures négociations salariales, de l'évolution de l'inflation et de ses conséquences sur le pouvoir d'achat, en particulier sur celui des salariés se situant aux premiers niveaux de rémunération. Une réunion préparatoire aux négociations est prévue première semaine de janvier.